



**HAL**  
open science

# Le Lai de l'oiselet. Itinéraire d'une fable animalière au moyen âge : Du monde indien à la civilisation européenne médiévale

Anne-Cécile Le Ribeuz-Koenig

► **To cite this version:**

Anne-Cécile Le Ribeuz-Koenig. Le Lai de l'oiselet. Itinéraire d'une fable animalière au moyen âge : Du monde indien à la civilisation européenne médiévale. *Revue historique de l'océan Indien*, 2018, L'animal en Indianocéanie : De l'Antiquité à nos jours, 15, pp.220-228. hal-03249786

**HAL Id: hal-03249786**

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03249786v1>

Submitted on 4 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***Le Lai de l'oiselet. Itinéraire d'une fable animalière au moyen âge*  
Du monde indien à la civilisation européenne médiévale**

Anne-Cécile Le Ribez-Koenig  
Maître de Conférences  
DIRE  
Université de La Réunion

Le projet d'éclairer l'Indianocéanie en partant du domaine de la langue et la littérature d'expression française au moyen âge conduit à s'intéresser à la circulation précoce de certains textes littéraires entre la civilisation indienne et la civilisation européenne médiévale.

Un court récit animalier dont on a gardé de nombreuses versions médiévales en latin et en ancien français, qui témoignent de son succès entre les XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, est à ce titre « exemplaire », sans jeu de mots sur son appartenance à la littérature didactique.

Pour commencer, il s'agit de présenter ce récit exemplaire autour d'un oiseau et d'un homme, puis ses origines orientales et bouddhiques, avant d'analyser sa transposition, son acculturation par la littérature française courtoise du XIII<sup>e</sup> siècle dans le *Lai de l'oiselet*. Enfin, seront étudiées des pistes pour un croisement fécond entre les études postcoloniales et les études médiévales d'expression française.

D'emblée, il convient de reconnaître une dette envers ceux qui mis en évidence l'intérêt de ce court récit pour l'histoire de la littérature française médiévale, tel Gaston Paris, éminent philologue du XIX<sup>e</sup> siècle et également pour l'histoire interculturelle, tel le projet « “Global” Middle Ages » à l'université d'Oxford, ou bien le projet éditorial soutenu par le FNRS et des médiévistes suisses, en particulier Marion Uhlig et Yasmina Foehr-Janssens<sup>509</sup>.

**II – La fable<sup>510</sup> de l'homme, oiseleur ou paysan, et de l'oiseau, moineau ou rossignol**

*Le Lai de l'oiselet* met en scène, dans un jardin, un paysan et un oiseau ; dans certaines versions, le cadre naturel de la rencontre est la forêt, car l'homme peut être un archer ou oiseleur. Selon les versions, l'homme capture l'oiseau pour le manger ou bien pour profiter de son chant ; l'oiseau

---

<sup>509</sup> *D'Orient en occident. Les recueils de fables enchâssées avant les Mille et Une nuit de Galland (Barlaam et Josaphat, Calila et Dimna, Disciplina Clericalis, Roman des Sept Sages)*. Brepols : Turnhout, 2014.

<sup>510</sup> Ce récit est répertorié également dans l'index de récits exemplaires sous le nom *De rustico et avicula* avec le numéro 322 (Index de Tubach).

propose contre sa liberté un enseignement qui tient à trois maximes : « Ne poursuis pas l'inaccessible », « ne regrette pas l'irrécouvrable », « ne crois pas l'incroyable ». L'homme accepte le marché, mais se révèle finalement inapte à comprendre et appliquer les conseils de l'oiseau malicieux.

En effet, aussitôt libre l'oiseau entreprend de se moquer du vilain en affirmant qu'il a eu tort de ne pas le tuer, car il aurait trouvé dans son ventre une magnifique pierre précieuse. Le vilain se lamente alors, mais il est bien vite réprimandé par l'oiseau qui lui rappelle sa leçon de sagesse, qui démontre l'inanité de sa quête et de son désespoir, ainsi que sa crédulité.

Sous différentes formes de conte, apologue, fable ou lai, ce noyau narratif, a connu une grande fortune : il a circulé à l'époque médiévale parmi plusieurs civilisations et langues. On en connaît en particulier des versions arabes, perses, hébraïques, grecques, latines, françaises, anglaises, allemandes... Il faut désormais examiner son origine qui s'avère complexe, et en particulier ses origines orientales et peut-être indiennes : ce n'est qu'une hypothèse.

## II – Les sources : une origine indienne ?

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'éminent philologue Gaston Paris a mis son érudition au service de cette fable animalière<sup>511</sup> et fait apparaître que sa plus ancienne attestation en occident provient de son insertion dans *Barlaam et Josaphat* : la version latine (fin X<sup>e</sup> siècle) à partir d'une version grecque datant du VI<sup>e</sup> siècle retrace les aventures de Bouddha christianisé et est passée dans le monde germanique, les pays scandinaves et le monde roman tout entier. Au XIII<sup>e</sup> siècle, il en existe au moins quatre versions en français, ainsi qu'une en occitan. Le conte de l'oiseau est placé dans la bouche du moine Barlaam qui inculque au jeune Joasaph/Bouddha la doctrine chrétienne. Gaston Paris analyse plusieurs versions du *Barlaam et Josaphat*, et du conte de l'oiseau : outre le récit en grec, un récit syriaque, plusieurs versions arabes, un récit en persan.

Il semble que la source des versions françaises du *Lai de L'oiselet* a été le récit composé en latin par un médecin juif converti d'Aragon, très versé dans la littérature arabe, littérature arabe qui à travers le perse et le syriaque avait emprunté beaucoup de contes à l'Inde. Ce converti prit pour nom de baptême Pierre Alphonse (1106) et a laissé un *Enseignement des clercs* ou *Disciplina Clericalis*, dans lequel un père instruit son fils à travers toutes sortes de proverbes et récits exemplaires, qui ont connu un grand succès dans l'Europe médiévale (*Roman de Renart*, fabliaux, recueil de nouvelles, théâtre). Parmi ces récits, le conte de l'oiselet qui oppose le paysan à l'oiseau dans un jardin. Il existe deux adaptations françaises du texte latin de Pierre Alphonse sous les noms de *Chastoiement d'un père à son fils* et les *Fables*

---

<sup>511</sup> *Le lai de l'oiselet, poème français du XIII<sup>e</sup> siècle publié d'après les cinq manuscrits de la Bibliothèque nationale et accompagné d'une introduction par Gaston Paris*. Paris : Chamerot, 1884.

*Pierre Aufons* (premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle)<sup>512</sup>.

Ce sont ces versions autour de la *Disciplina Clericalis* qui ont inspiré les versions en ancien français, dans le dialecte anglo-normand, un lai de l'oiselet inséré dans un débat courtois le *Donnei des amants* – il en subsiste un seul manuscrit lacunaire – et le *Lai de l'oiselet*, lai autonome, non inséré dans des récits encadrants, enchâssants, contrairement aux autres versions, de quatre cent vers octosyllabiques environ – il en subsiste cinq manuscrits.

Ce noyau narratif a donc circulé dans des recueils à vocation didactique, et avant de se diffuser dans l'Europe médiévale à travers les versions latines de Pierre Alphonse et du *Barlaam et Josaphat*, a été connu dans des versions grecques et arabes. Certains récits enchâssants ou d'autres récits enchâssés ont une origine indienne certaine.

Pour le *Lai de l'oiselet*, Gaston Paris n'avait pas retrouvé la version en sanscrit, mais il a noté que ce conte était présent dans un roman hindoustani<sup>513</sup> : *La Rose de Bakawali*. D'autre part, il a retrouvé la trace de conte dans *l'Anvâr i Suhaili*, rédaction persane du *Kalilah et Dimnah*, version arabe de la somme du *Pancatantra*.

Une piste de recherche serait d'analyser les sources du *Barlaam et Josaphat*, dont la connaissance a progressé depuis Gaston Paris, afin d'y découvrir une version primitive de l'apologue, antérieure à la version grecque : des spécialistes ont mis en lumière que le *Barlaam et Josaphat* christianisé provient d'une *Vie du Bodhisattva*, un récit bouddhiste en sanskrit. L'histoire de ce récit légendaire a pu être retracée depuis un texte du Bouddhisme mahāyāna en sanscrit datant des II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles, jusqu'à une version manichéenne, qui a ensuite trouvé sa place dans la culture musulmane en langue arabe sous le nom de *Kitab Bilawhar wa-Yudasaf* (*Livre de Bilawhar et Yudasaf*), texte bien connu dans le Bagdad du VIII<sup>e</sup> siècle. Elle est traduite en géorgien au IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle, où elle est alors christianisée. En remontant à travers les différentes versions, il serait éclairant de découvrir l'époque et la langue qui ont produit l'apologue de l'oiselet<sup>514</sup>.

---

<sup>512</sup> Ces différentes versions et leurs procédés d'enchâssement ont été étudiés plus récemment par Marion Uhlig : « Qu'importe le flacon... ? Sur l'enchâssement dans *Barlaam et Josaphat* », dans « Châsses, coffres et tiroirs : le récit dans le récit », dir. Yasmina Foehr-Janssens, *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 29 (2015), p. 71-90. URL : <https://crm.revues.org/13773>.

<sup>513</sup> Il s'agit de la littérature des musulmans de l'Inde qui a puisé à des sources arabes aussi bien que sanscrites.

<sup>514</sup> Peut-être une version bouddhique en sanscrit...

### III – *Le Lai de l'Oiselet* : la version courtoise en ancien français

#### Acculturation « courtoise »

*Le Lai de l'oiselet*, probablement sous l'influence du récit inséré dans le *Donnei des Amants*, incorpore, selon l'idéologie et l'esthétique courtoise, le récit exemplaire oriental et ses préceptes orientés vers un idéal de renoncement. Le paysan vilain incarne dès lors le contre-exemple, campe l'envie, ce que souligne le dernier vers du texte : « *Cil qui tot convoite tot pert* »<sup>515</sup>.

Ainsi est désormais mis en scène un jardin merveilleux, dont les pouvoirs magiques proviennent du chant de l'oiseau et un vilain devenu propriétaire d'un domaine autrefois voué à la vie courtoise. L'oiseau dans un chant extraordinairement mélodieux, plein de charmes magiques, déplore la disparition de celles et ceux qui s'entretenaient de la « *bone amour* ». Il est ensuite pris au lacs du vilain et en échange de sa liberté, lui enseigne trois préceptes : « Ne pleure pas ce que tu n'as jamais possédé » ; « Ne crois pas tout ce qu'on te dit » ; « Ne jette pas ce que tu as entre les mains ». Là-dessus, l'oiseau s'envole en abandonnant le vilain furieux : le verger sèche et la source tarit.

Certaines entrées thématiques de l'apologue sapiential sont ainsi développées et réorientées pour donner au texte une idéologie et une esthétique courtoise, qui répond aux goûts des auteurs et du public non clérical du XIII<sup>e</sup> siècle.

Tout d'abord, la présence d'un oiseau dans un jardin entre en résonance avec le motif d'ouverture de la lyrique courtoise, le motif du verger merveilleux rempli du chant des oiseaux<sup>516</sup>. Le jardin est donc transformé dans le lai en lieu idyllique, *locus amoenus*, et en particulier le verger propice à la rencontre amoureuse et au chant d'amour dans la poésie lyrique et les romans courtois des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles : clôture, nature domestiquée, arbres, fleurs et plantes médicinales, fontaine merveilleuse.

*Le Lai de l'oiselet* s'inscrit dès lors dans le *topos*, lieu commun de la reverdie, à l'ouverture de nombreuses œuvres littéraires de l'époque, qui décrit la nature, faune et flore au printemps, *topos* qui insiste sur l'harmonie visuelle et sonore qui s'en dégage, grâce en particulier aux figures d'oiseaux. Le chant des oiseaux dans un lieu clos idyllique inaugure le chant poétique, le précédant et l'informant, souligne le lien entre la musique naturelle et la musique de bouche<sup>517</sup>. Le chant nostalgique de l'oiseau constitue la

<sup>515</sup> Les citations sont extraites de l'édition de poche qui reprend celle de Gaston Paris : *Nouvelles courtoises occitanes et françaises*, éditées, traduites et présentées par Suzanne Méjean-Thiolier et Marie-Françoise Notz-Grob. Paris : Librairie générale française, 1997, p. 448, v. 410.

<sup>516</sup> Annie Combes, « La reverdie des troubadours aux romans », dans *L'Espace lyrique méditerranéen au Moyen Âge*, dir. D. Billy, F. Clément, A. Combes. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2006, p. 121-156.

<sup>517</sup> Michèle Gally, « En guise de préface... Des oiseaux et des hommes », dans *Déduits d'oiseaux au Moyen Âge*, dir. Chantale Connochie-Bourgne. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2009, [en ligne].

métaphore du chant du poète et illustre l'harmonie de la nature, des cœurs et de la langue de l'amour.

Le lien entre l'oiseau et le verger est rendu explicite par l'auteur du lai : il insiste sur les pouvoirs magiques du chant de l'oiseau qui assure au verger son cadre idyllique enchanteur, cadre qui disparaît en même temps que lui. De la sorte sont réactivées les origines magiques de la lyrique, l'enchantement des éléments naturels à travers la performance musicale et poétique du magicien, incarné par Orphée. Mais l'articulation entre les pouvoirs magiques du chant et ceux du verger n'est pas uniquement l'occasion d'une réactivation du chant orphique, de l'enchantement originel, cela permet à l'auteur du *Lai* d'introduire dans la fiction, au niveau de l'histoire, pour mieux la souligner, l'articulation thématique entre le lieu, le verger, et le chant. Ces deux éléments appellent en effet celui de l'amour dans l'esprit des auteurs et du public du XIII<sup>e</sup> siècle, l'idéologie courtoise s'imposant alors dans la littérature pour les laïcs. Et c'est bien un chant d'amour, ou du moins la nostalgie de celui-ci qui est placé dans le bec de l'oiseau :

*Li oiseaus dit en son latin :*  
*« Entendés », fet il, « a mon lai,*  
*Et chevalier et cler et lai,*  
*Qui vos entremetés d'amors*  
*Et qui en soffrés les dolors ;*  
*Et a vos le di je, puceles,*  
*Qui estes avenanz et beles, [...]*  
*Dieus et Amors sont d'un acort.*  
*Dieus aime onor et cortoisie,*  
*Et fine Amors ne les het mie »<sup>518</sup>*

D'ailleurs la dénomination de « lai »<sup>519</sup> pour désigner le récit bref autonome de quatre cents vers octosyllabiques est en accord avec sa nouvelle orientation idéologique : la critique a commencé par analyser ce terme très polysémique en raison des formes très différentes qu'il a pu désigner (lai lyrique et lai narratif) comme un mot d'origine celtique ; le sujet fédérateur des lais, l'amour, l'amour merveilleux, est alors vu comme une extension, à d'autres champs, des amours merveilleuses de récits issus du folklore celtique. Une étude<sup>520</sup> a mis en lumière les champs sémantiques très variés

<sup>518</sup> Ed. cit., p. 434, v. 138-156.

<sup>519</sup> Sylvie Lefèvre, article « Lai », dans le *Dictionnaire des Lettres françaises*, publié sous la direction du Cardinal Georges Grente. *Le Moyen Âge*, ouvrage préparé par Robert Bossuat, Louis Pichard et Guy Raynaud de Lage. Édition entièrement revue et mise à jour sous la direction de Geneviève Hasenohr et Michel Zink. Paris : Fayard, 1992, p. 906.

<sup>520</sup> Richard Baum, « *Eine neue Etymologie von frz. lai und apr. lais. Zugleich : Ein Plädoyer für die Zusammenarbeit von Sprach- und Literaturwissenschaft* », dans *Beiträge zum Romanischen Mittelalter*, éd. Kurt Baldinger (*Zeitschrift für romanische Philologie*). Tübingen : Niemeyer, 1977, 17-78.

couverts par le mot dès ses premiers emplois en langue d'oïl comme en langue d'oc et se propose de rattacher ce mot à une origine latine plutôt que folklorique : *laicus*. Ainsi le terme ne renverrait non à la matière de Bretagne, sous-jacente à certains genres qu'il servira à nommer, mais à l'opposition entre culture latine et culture vulgaire, culture des lettrés (ou clercs) et culture des laïcs ou « lais ». Comme le mot roman, « lai » désignerait d'abord de façon très générale la langue du peuple puis toutes sortes de compositions dans cette langue, qu'elles soient narratives ou lyriques.

Or cette dernière interprétation convient parfaitement au *Lai de l'oiselet*, adaptation d'un récit latin à vocation didactique et donc cléricale en langue vulgaire à destination d'un public laïc courtois. Il a été déjà remarqué que si les clercs sont mentionnés comme ayant fréquenté le jardin courtois, ils n'ont pas la première place : l'auteur, tout comme le public auquel est destiné, la version courtoise est exclusivement laïque.

Enfin, dernière et principale transformation réalisée par l'auteur du *Lai de l'oiselet* : le paysan « vilain » dont le statut social est scandaleusement en contradiction avec le jardin idéalement aimable. Le texte introduit en ouverture une explication sur le lien entre le paysan et son verger : enrichi, le paysan l'a acheté à une famille noble appauvrie. Et l'ensemble du lai ne manque pas de dresser un portrait très péjoratif du « vilain », incarnation de l'envie et de la gloutonnerie, incapable d'accéder aux leçons de sagesse de l'oiseau et d'en reconnaître la pertinence. Il devient le profanateur d'un temple de l'amour courtois, selon l'idéologie partagée par l'auteur et son public : le texte illustre le mépris par les dames, chevaliers et clercs appartenant au monde de la cour à l'égard des paysans, même enrichis, et des habitants de la campagne. À l'opposition géographique et sociale entre hommes courtois et hommes vilains, s'est ajoutée une opposition morale et esthétique. La courtoisie s'affiche comme un raffinement des mœurs, une esthétique, une pratique du *fin'amor* qui s'oppose à la *vilainie/vilenie*, ce qui est méprisable et odieux moralement. Dans le *Lai de l'oiselet*, outre le portrait en actes et en paroles du vilain, un épisode introduit par l'auteur illustre cette opposition : le refus de l'oiseau de chanter pour le vilain, présenté comme incapable d'apprécier le chant mélodieux, la beauté, tout aveuglé qu'il est par son avidité.

### **Du didactique au poétique**

Un autre glissement accompagne le glissement du récit sapientiel au récit courtois, celui du didactique au poétique. Nous avons montré comment cet apologue, ce bref récit à vocation moralisante, cette fable animalière a d'abord circulé à travers la littérature didactique des trois grandes religions monothéistes, et peut-être bouddhique. Mais la sagesse orientale que le lai a conservée s'accorde parfaitement à l'éthique courtoise dans la version en ancien français.

Amy Heneveld et Marion Uhlig<sup>521</sup> se proposent de relire la tradition des apologues rattachés à la pratique prédicative à la lumière de la rhétorique et d'une poétique de l'exemplum qui associerait récit plaisant et enseignement moral, en particulier en contexte courtois : les apologues ont en effet connu une exploitation poétique, outre leur exploitation didactique, dans le cadre de la prédication. C'est précisément le cas dans le cas du *Lai de l'oiselet* autonome : si trois préceptes sont bien conservés à l'attention du vilain et du public courtois, l'ultime enseignement du lai, qui échappe au vilain réside dans le *sens/sen* à déchiffrer et comprendre, afin de s'adapter au réel.

« *Des trois sens estes abosmés :  
Beaus amis, or les retenés ;  
Il fait bon apprendre bon mot.  
On dit que tes n'entent qui ot  
Et tes parole par grant sens  
Qui en soi a pou de porpens ;  
Tes parole de cortoisie  
Qui ne la savroit faire mie,  
Et tes cuide estre bien senés  
Qui a folie est assenés* »<sup>522</sup>

Et la question du sens est sous-tendue par celle de la forme : « Bien dire et bien apprendre », renvoie à la finalité du récit courtois, à laquelle le vilain est complètement hermétique, mais que les poètes et lecteurs/ auditeurs courtois se doivent de maîtriser, la maîtrise des corps, des cœurs et des mots se doivent de s'accorder ; la perfection de l'amour s'accomplit dans la perfection esthétique et pragmatique de la langue ; l'éthique de l'amour rejoint la poétique.

### **Conclusion : études médiévales, études postcoloniales**

À travers le parcours de cet apologue oriental et sans doute bouddhique, et de son acculturation non seulement chrétienne, mais courtoise, peuvent se dessiner quelques axes qui permettent d'articuler les études médiévales, en particulier en langue et littérature, et les études postcoloniales qui s'intéressent aux « forces inégales de représentation culturelle impliquées dans la lutte pour l'autorité politique et sociale au sein de l'ordre mondial moderne »<sup>523</sup>.

<sup>521</sup> « Pour une poétique de l'exemplum courtois », dir. Amy Heneveld et Marion Uhlig, *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 23, 2012, p. 21-106.

<sup>522</sup> Ed. cit. , p. 448, v. 391-400.

<sup>523</sup> Homi Bhabha, « Le postcolonial et le postmoderne : la question de l'agent », dans *Les Lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*. Paris : Payot, 2007 (trad. de l'anglais, 1994), p. 267-302, p. 267.



Il a déjà été souligné<sup>524</sup> les écueils à inféoder le moyen Âge à la modernité coloniale et postcoloniale, qu'on l'instrumentalise pour éclairer le colonialisme, ou bien qu'on cherche à le « décoloniser », en faire une autre « arriéré » qu'il faudrait sortir de la dépréciation.

S'il convient d'être prudent dans le transfert d'outils, et éviter de postuler à la convertibilité de l'espace et du temps, il demeure néanmoins des champs de croisement fécond entre le moyen âge et les études postcoloniales : en premier lieu, celui des études interculturelles qui explorent les questions d'hybridité et de transmission culturelle, héritées des études postcoloniales. En particulier des outils ont été élaborés par les spécialistes de l'interculturalité, telles que les stratégies textuelles mobilisées par les écrivains pour témoigner du contact avec l'altérité :

« L'approche "littéraire" des problèmes d'interculturalité doit impérativement faire le départ entre la façon dont le texte *représente* un processus d'interaction ou d'hybridation (activité des truchements, pratique du troc, évangélisation, ambassade, et ainsi de suite) et celle dont, le cas échéant, il *participe* d'un tel processus. Sur le second plan, le seul vraiment inexploré, on pourra par exemple s'intéresser au fait que les textes se mélangent à travers l'assimilation d'éléments linguistiques ou conceptuels hétérogènes, qu'ils incorporent la voix de l'autre, sa vision du monde, malgré le filtre ethnocentriste qui ne cesse de les caractériser. On se demandera à chaque fois quel substrat idéologique, quelles visées stratégiques et quels dispositifs textuels rendent possibles ces opérations, et pour quel lecteur »<sup>525</sup>.

Cette distinction, posée pour la littérature de la Renaissance, est néanmoins très pertinente pour la littérature médiévale ; l'analyse du *Lai de l'oiselet* le démontre.

Un autre champ issu des études postcoloniales s'applique particulièrement au moyen âge, l'approche globale, proposant un décentrement du regard et privilégiant une approche transrégionale, une « littérature-monde » qui en finit avec une approche orientée entre un centre et ses périphéries, entre par exemple la littérature française et la littérature francophone : le parcours du *Lai de l'oiselet* à travers l'Asie, le Moyen Orient et au sein de différents dialectes et langues européennes, illustre ainsi les interactions entre les traditions narratives, idéologiques et religieuses du Levant et de l'Europe médiévale. Il semble pertinent d'approcher le moyen âge avec les lunettes de la « globalisation » puisqu'il se caractérise par sa situation multipolaire, ses frontières poreuses, ses sociétés plurielles qui évoquent sous certains aspects la communauté largement décentrée et interconnectée du XXI<sup>e</sup> siècle.

Néanmoins, si le constat « global » qui s'impose en début de ce

---

<sup>524</sup> Voir en particulier la synthèse très éclairante de Marion Uhlig, « Quand *Postcolonial* et *Global* riment avec *Médiéval* : à propos de quelques approches théoriques anglo-saxonnes », *Perspectives médiévales*, 35, 2014, « Tendances actuelles de la critique en médiévistique », URL : <http://peme.revues.org/4400>. Le propos qui suit en reprend quelques points saillants.

<sup>525</sup> Frédéric Tinguely, « État présent : Écritures du voyage à la Renaissance », *French Studies*, LXIV : 3, 2010, p. 334-335.

siècle invite à la comparaison avec les IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, ce n'est pas parce que le régime y est semblable, ni même similaire, mais parce qu'il diffère dans les deux cas de la conception nationaliste moderne. Il permet de « chausser de nouvelle lunettes » pour regarder le moyen âge et de corriger la vision faussée, inspirée par la modernité et de revenir à la lecture des textes.

Il convient donc de revenir aux témoins textuels dans toute leur matérialité et de faire appel à la codicologie, la paléographie, la philologie, la linguistique diachronique et la dialectologie pour être en mesure d'évaluer les phénomènes de contact, d'hybridation et de contamination. Ces approches croisées ne peuvent se faire sans la collaboration entre spécialistes de ces différentes sciences et des différents champs culturels.